

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREGUIDEL

N° 26-09-10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre 2026 à vingt heures 20 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Le Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, Valérie HELARY Maire, Bernard HELARY, Michel LE VOGUER, Catherine HANOT, Frédéric HERVIOU, Pierre MICHEL, Mélina BOURSE, Mathilde LE TIRANT, Virginie CLERC, Maxime BALLOUARD, Matthieu LAFFITTE, Virgine LACHIVER, Katell ROBIN

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Céline LE FORESTIER

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS : Romain MORIN

A DONNE POUVOIR : Céline LE FORESTIER à Valérie HÉLARY

Secrétaire de séance : Mélina BOURSE

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de membres votants :	14
Nombre de membres absents :	2
Nombre de membres exclus :	0

26-09-10 / Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours

Le décret du 29 juillet 2022 a complété le code de la sécurité intérieure par un nouvel article : l'article D.731-14 qui prévoit qu'à défaut de désignation d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, le correspondant incendie et secours est désigné par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux.

Madame Le Maire propose aux membres présents de désigner Bernard HÉLARY

Ouï l'exposé de Madame Le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité

DÉSIGNE comme correspondant incendie et secours Bernard HÉLARY

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Valérie HÉLARY

